BIBLIOTHÈQUE
C. E. G. E. P.
R. X. GARNEAU

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

Adresse : *LE TERROIR, Enreg.*, Case postale 366, QUEBEC.

Abonnement payable d'avance : $2.00 par année.

Vol. IV, No 1 — *QUEBEC* — *MAI 1923*

160627

SOMMAIRE

	Page
Troisième anniversaire, La Rédaction	1
D'un mois à l'autre, Damase Potvin	3
Un souvenir, X.	5
Au Parnasse canadien :	7
Un soir au bord du lac, Silvius	
Le réveil de l'ancêtre, Blanche Lamontagne	
Pourquoi chercher ailleurs, Jules Tremblay	
La paix des bois, Alonzo Cinq-Mars	
Une ère nouvelle pour l'enseignement agricole, J.-A. Paquin	9
Petite Causerie Littéraire, Justin	15
Les Legendes Gaspésiennes: Claude Melançon	21
Les poissons de saint Pierre	
Le prisonnier du rocher	
La Page féminine, Jeannine	25
Théâtre, Aimé Plamondon	27
Marcel Faure, économiste, Paul Fontaine	29
Coin des Musiciens, Raoul Dionne	31
La revue des Lectures	33
La Belgique, conférence, Frs. Coulonval	41

PORTRAITS ET GRAVURES

La pêche est ouverte	5
L'enseignement agricole pratique	9
Vive la pêche!	13
En Gaspésie	21
M. Jules Tremblay	23
M. Joseph Vézina	31

TROISIÈME ANNIVERSAIRE

Trois ans d'âge, pour une revue littéraire, c'est déjà un gage de robuste santé, surtout dans les temps difficiles que nous traversons.

Mais profiter de ce troisième anniversaire de naissance pour doubler son format, lui donner une toilette plus riche, plus attrayante et l'agrémenter d'une rédaction plus variée, sans sortir du cadre qu'elle s'est assigné dès le début, tout cela ne prouve-t-il pas que le TERROIR est au moins riche en espoirs et qu'il compte sur un appui généreux de la part de ses abonnés et de ses annonceurs ?

Le programme de la revue est celui de la SOCIETE DES ARTS, SCIENCES ET LETTRES, dont elle est, d'ailleurs, l'organe officiel depuis sa fondation.

Elles sont nombreuses les revues qui sollicitent l'attention des lecteurs, mais il y en a peu qui soient franchement vouées à nos intérêts vitaux et dont la voix soit l'écho des sentiments canadiens-français, comme aussi de leurs aspirations nationales.

On nous a souvent représenté que le TERROIR est trop exclusiviste et qu'il devrait faire plus large la part des mouvements étrangers à notre race. Chacun est libre de faire à son choix de l'ACTION FRANCAISE, ou de L'ACTION ANGLAISE, ou de L'ACTION AMERICAINE; nous, nous croyons devoir nous limiter à l'ACTION CANADIENNE.

Nous nourrissons pour notre ancienne mère-patrie un culte et une vénération que nos origines expliquent, mais nous ne songeons pas à retourner aux Vieux Pays; nous reconnaissons que, sous le drapeau britannique, nous jouissons d'une grande liberté politique et que chaque jour, le Canada s'achemine vers une autonomie plus large, mais nul de nous n'a son "home" dans les Iles Britanniques; nous avons plus d'un million de compatriotes dans la république voisine et d'autres vont les rejoindre en trop grand nombre, depuis quelque temps, mais ils vivent là sur une terre étrangère. Si le patriotisme canadien avait été cultivé plus intensément chez nous, au lieu de faire du snobisme, de l'exotisme, ou de l'américanisme, on ne serait peut-être pas obligé, aujourd'hui, d'organiser une croisade pour faire comprendre à nos compatriotes qu'ils se doivent d'abord à leur pays d'origine, avant de déserter en masse.

Voilà pourquoi le TERROIR fait de l'ACTION CANADIENNE, et il continuera d'en faire, croyant qu'en agissant ainsi il reste fidèle à sa mission. Pendant longtemps, les nôtres, ou un grand nombre, en tout cas, ont manqué de fierté nationale, de confiance en eux-mêmes et d'esprit d'entr'aide, qualités fondamentales pour former, avec le temps, un peuple homogène, entreprenant et prospère.

Le talent ne manque pas chez nous, dans aucun domaine; cessons donc nos badauderies devant tout ce qui est étranger, hommes et choses, pour aider davantage ceux des nôtres bien doués et qui ont de l'ambition au cœur.

Et voilà comment et pourquoi nous entendons continuer à faire de l'ACTION CANADIENNE, sans abandonner une seule de nos prérogatives comme entité distincte, ni sacrifier un seul des droits à nous garantis par l'Acte fédératif: nous croyons à l'harmonie canadienne tout en conservant la diversité des races qui en composent l'édifice.

LA REDACTION.